L'essentiel des actions et des comptes de la Fondation Abbé Pierre

Rapport financier de l'activité du 1er octobre 2014 au 30 septembre 2015

Mot du trésorier

Dans l'essentiel des comptes du 1er octobre 2014 au 30 septembre 2015, vous constaterez que la Fondation a poursuivi et augmenté ses investissements et ses actions afin de lutter contre les formes de mal-logement et d'exclusion toujours plus nombreuses et violentes.

Au sein des nouvelles grandes régions comme sur l'île de La Réunion, elle a financé l'acquisition de nouvelles structures et mené des opérations parfois innovantes pour apporter une réponse encore plus adaptée aux besoins des ménages les plus modestes et de toute personne en difficulté. C'est dans ce contexte de crise que la Fondation prolonge également son aide au mouvement Emmaüs, notamment à travers son soutien financier à Emmaüs Habitat.

En 2015, la Fondation a investi 4,8 millions d'euros dans l'entretien, le fonctionnement et l'amélioration de ses capacités d'accueil et des réponses qu'elle apporte aux personnes les plus démunies. L'un de nos projets-phare est l'agrandissement et l'amélioration de la Boutique Solidarité de l'île de La Réunion qui permettra à terme d'améliorer les conditions d'accueil et les services proposés au public de tous âges qui la fréquente au quotidien.

Ces investissements lourds ne seraient possibles sans la générosité de chacun d'entre vous et je vous en remercie au nom de toute la Fondation.

Parmi les ressources qui nous sont précieuses, le bénévolat et le mécénat sont des piliers sur lesquels la Fondation s'appuie fortement pour poursuivre son combat et construire une société plus juste et plus solidaire. Entreprises, particuliers, l'union de tous est nécessaire pour que nous agissions avec ceux qui sont en difficulté, pour que nous donnions la parole à ceux que l'on n'entend pas.

Pierre Marcenac, *trésorier*

Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés

Plus de 96 % de nos ressources proviennent de la générosité du public et du mécénat

COLLECTE 66 %

Avec plus de 29 millions d'euros collectés en 2014/2015, la collecte de dons représente toujours l'essentiel de nos ressources. Elle est une nouvelle fois en augmentation grâce à la confiance et la générosité de nos 282 511 donateurs qui ont augmenté le montant moyen de leur don de 5 %.

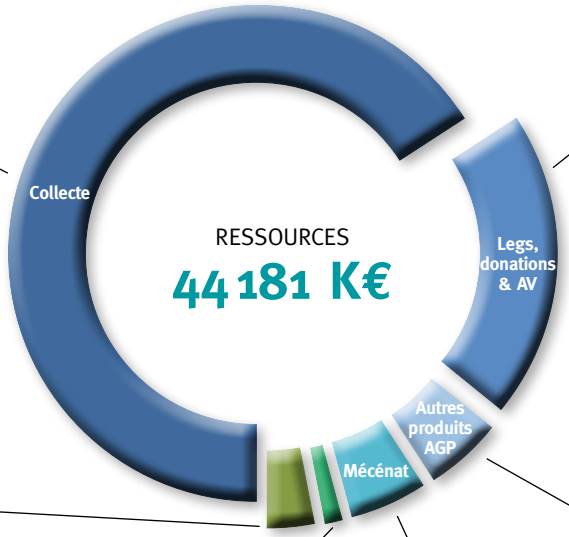

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE 20 %

Les legs par testament, actes de donations et assurances-vie ont contribué pour près de 8,8 millions d'euros à nos ressources.
On peut notament souligner un très net accroissement du nombre d'assurances-vie ouvertes en notre faveur depuis les 4 dernières années.

AUTRES PRODUITS 3 %

Ces produits sont composés de produits divers tels que les produits de nos Pensions de famille ou les produits de gestion (transferts de charges, reprises de provisions, produits exceptionnels…).
S'y ajoutent cette année 746 milliers d'euros de remboursement d'assurance suite à un sinistre sur l'un de nos bien immobilier.

AUTRES PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ 5 %

La mise en location d'un bien immobilier reçu ou le placement temporaire des dons reçus afin d'optimiser la trésorerie générent des produits que l'on dit "liés à la générosité du public".
À cela s'ajoutent les ventes du journal *Et les Autres* et de nos cartes de vœux ainsi que les reprises de certaines subventions accordées (en cas de non réalisation total d'un projet).
Ces produits liés à l'AGP* nous ont rapporté près de 2,3 millions d'euros.

SUBVENTIONS PUBLIQUES 1 %

Nous tenons à mettre à contribution les subventions publiques dès que celles-ci sont possibles. Plus de 550 milliers d'euros sont ainsi perçus des pouvoirs publics pour nos actions directes : Pensions de famille et Boutiques Solidarité.

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE 5 %

Dons financiers, en nature et en compétences, produits-partage, opérations spéciales… Le mécénat et les partenariats avec les entreprises se développent et contribuent au financement de nos opérations à hauteur de plus de 2 millions d'euros.

*AGP : appel à la générosité du public

Grâce à vous !

Nos actions sont financées à 96 % par la générosité du public (collecte, legs, dons, mécénat…). C'est grâce à cette générosité que la Fondation préserve à la fois sa liberté de parole et sa capacité à financer et expérimenter des actions innovantes afin d'apporter des réponses au plus près des besoins des personnes les plus défavorisées.

Près de 82 % de nos emplois sont consacrés aux missions sociales

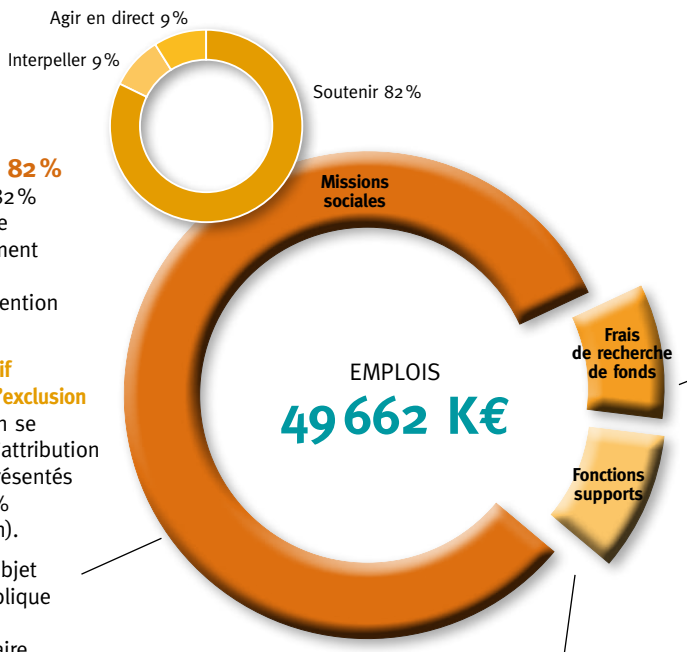

MISSIONS SOCIALES 82 %

Nous investissons près de 82 % de nos emplois, soit près de 41 millions d'euros, directement dans nos missions sociales. Nos 3 axes majeurs d'intervention sont :

Le soutien au tissu associatif engagé dans la lutte contre l'exclusion liée au logement. Ce soutien se concrétise notamment par l'attribution de subventions qui ont représentés 24 043 milliers d'euros (48 % des emplois de la Fondation).

L'interpellation qui a pour objet de sensibiliser l'opinion publique aux problèmatiques issues du mal-logement. Pour ce faire, nous œuvrons à différentes échelles : campagne d'affichage nationale, publication du Rapport sur l'État du mal-logement (RML), présence auprès des jeunes dans les festivals d'été…

L'action directe en développant nos propres actions (Boutiques Solidarité, Pensions de famille, restaurant social…) pour servir de champ d'expérimentation et agir auprès des personnes en grande difficulté.

CAMPAGNES D'APPEL À DONS 6 %

Ces frais regroupent le coût des envois de courriers d'appel à dons (essentiellement des coûts d'affranchissement). Cela représente 4,5 millions d'euros.

TRAITEMENT DES DONS, REÇUS FISCAUX ET RELATION DONATEURS 3 %

Le traitement des dons et reçus fiscaux ainsi que le coût des relations avec les donateurs, mécènes et testateurs représentent 1,5 million d'euros.

FONCTIONS SUPPORTS 9 %

Les frais afférents à nos fonctions supports représentent 4,3 millions d'euros et restent stables par rapport à l'exercice précédent. Ils regroupent la totalité des frais occasionnés par les services venant en support aux missions sociales : direction, gestion des ressources humaines, comptabilité, contrôle de gestion, services généraux, juridique et informatique, ainsi que les frais de communication pour 1 % des emplois.

En favorisant le contact et le dialogue permanent avec le tissu associatif, la Fondation renforce ses actions et consolide son expertise dans le domaine de la lutte contre le mal-logement.
La Fondation a également la particularité de mettre en place ses propres actions et d'apporter son soutien financier aux acteurs associatifs engagés dans la lutte contre l'exclusion (notamment l'exclusion liée au logement) de moins en moins financés par l'État.

Les missions sociales

La Fondation Abbé Pierre poursuit depuis plus de 20 ans son combat contre la misère et reste plus que jamais mobilisée pour que s'instaure plus d'humanité et de justice dans notre monde inquiet et en recherche de sens.
Grâce à ses équipes de salariés et ses bénévoles, la Fondation est principalement mobilisée pour soutenir les actions et projets des associations et des opérateurs qui luttent contre les exclusions et le mal-logement. La Fondation continue ainsi à maintenir une capacité de déploiement de projets ajustés aux changements et à l'augmentation des situations de personnes exclues ou mal logées ainsi qu'aux réalités locales qui se diversifient.
La Fondation développe également des actions innovantes pour répondre aux nouveaux besoins, aux nouvelles injustices et aux inégalités de plus en plus criantes que rencontrent tant de personnes dans notre société et que les associations, elles-mêmes en difficulté, n'arrivent plus à gérer.

Produire des logements très sociaux

5 543 705 €

Le programme "Toits d'Abord" a permis de soutenir 195 opérations pour un total de 606 logements économes en charges, alors que 5,1 millions de ménages sont en précarité énergétique. 2015 a été marquée par le soutien renouvelé de la Fondation à des acteurs qui agissent sur le terrain ainsi que par une forte interpellation sur les politiques publiques menées, pour mobiliser les ministères et les parlementaires autour de l'enjeu social de la loi de transition énergétique, avec l'obtention de réelles avancées, notamment l'objectif de rénovation thermique annuel de 250 000 logements occupés par des ménages modestes, à compter de 2017.

© DR

"Toits d'Abord" en Seine-Saint-Denis

© Seb ! Godefroy

Logements pour jeunes à Carhaix (29)

Accueillir et accompagner

7 332 777 €

En 2015, la Fondation a soutenu 48 projets liés à l'investissement et au fonctionnement des Boutiques Solidarité et Accueils ou encore 10 projets liés au sport, la culture et la citoyenneté (ex : "Coupe du monde des sans-abri" ou "Opération 1000 radios"). Les Pensions de famille ont connu un fort développement. L'objectif des 15 000 places fixé par les pouvoirs publics est bientôt atteint.
Deux temps forts ont été organisés en 2015 : en mai, les "Rencontres du Sport Solidaire" et en septembre, le festival "C'est pas du Luxe !". Ces événements permettent aux personnes participantes de retrouver de la dignité, de l'espoir et une place dans la société et de changer le regard que la population porte sur les personnes en grande précarité.

Au foyer Princet-Ozanam à Reims

© FAP

Rencontres sportives de Toulon

de la Fondation en 2015

Agir auprès des mal-logés : habitat indigne taudis…

9 152 599 €

© FAP

Coups de main aux propriétaires occupants

Marseille, réparer le bâti

Nîmes, écoute des mal-logés

© DR

Le programme "SOS TAUDIS" a permis d'aider près de 700 ménages victimes d'habitat indigne, soit + 25 % de ménages aidés en 2015. Les Agences de la Fondation restent très mobilisées sur l'éradication de l'habitat indige et ont instruit près des deux tiers des dossiers cette année (65 %).

Concernant ce programme, 8 projets ont été financés. Les actions se concentrent toujours sur 2 territoires : l'Ile-de-France et la Bretagne. Enfin, le microcrédit habitat en partenariat avec les Caisses d'Épargne et le réseau Parcours Confiance progresse fortement : 54 microcrédits ont été accordés sur les 3 premiers trimestres de 2015 (contre 10 en 2014).

Enfin, la Fondation continue de soutenir les partenaires associatifs fragilisés : elle a fait le choix de travailler en lien avec SOLIFAP pour développer des outils de diagnostics et d'analyse destinés aux associations en difficulté. 10 projets ont été soutenus.

« Mes petites-filles me disent que c'est très beau chez moi ! »

© FAP

Le "taudis" de Sainte-Maure

Annick, 63 ans, est désormais une grand-mère comblée : elle accueille depuis l'automne 2015 sa famille dans une maison confortable et saine.

« Nous avons fini toutes les peintures avec mes enfants et installé la nouvelle cuisine. J'avais pu suivre les travaux des artisans car je vivais chez une tante pendant toute la durée du chantier. J'étais très intéressée de voir comment ça se passait ! »

Pas de chauffage, hormis un poêle à bois dans la cuisine et un radiateur au fuel dans la grande pièce, pas de salle de bains, très peu d'eau chaude… Malgré ses années de travail en tant que femme de ménage, Annick, veuve depuis plusieurs années, n'avait pas la possibilité de prendre en charge les travaux nécessaires pour vivre dignement chez elle. Trois mois de chantier ont été nécessaires pour sortir de l'insalubrité la petite maison de Sainte-Maure de Touraine. C'est l'association "Soliha Indre-et-Loire" qui a instruit le dossier auquel la Fondation Abbé Pierre a apporté son financement dans le cadre de son programme "SOS Taudis".

« Ce qui est le plus important pour moi, c'est la salle de bains ! Ne plus me laver dans une cuvette, ça, vraiment ça m'a changé la vie. J'ai toujours été très attachée à cette maison, c'est là que j'ai rencontré mon mari, donc je ne voulais pas m'en séparer. Mais je ne pouvais pas assumer le loyer de mon appartement à Tours et les charges de la maison. Avec mes enfants, j'avais pris la décision de venir vivre ici en 2001, malgré le manque de confort. Aujourd'hui, mes petites filles me disent qu'elles n'ont plus froid dans la maison et que c'est très beau chez moi. Cela me fait très plaisir ! »

Résidence jeunes "Le levain" à Bordeaux

© DR

Accompagner l'accès aux droits

1 512 859 €

L'accès aux droits a été au cœur de 43 projets soutenus par la Fondation sur tout le territoire et majoritairement situés en Ile-de-France, PACA et Languedoc Roussillon (06).
Au total, 5 837 ménages ont été informés et conseillés sur leur problématique, et 15 460 accompagnés dans leurs démarches administratives et juridiques par la Fondation et ses partenaires en Ile-de-France et en PACA.
La Fondation dispose d'une action propre spécifiquement orientée sur l'accès au droit (l'ESH à Paris) ainsi que de compétences juridiques internes ; elle soutient de nombreuses associations intervenant dans le champ juridique en matière d'habitat. Enfin, elle anime également des réseaux régionaux et nationaux, en matière d'accompagnement aux droits liés à l'habitat (ADLH).

Écouter, orienter, conseiller...

© AFP

© FAP

... la plateforme "Allô prévention expulsion" de l'ESH

Agir au plus près des personnes

6 930 591 €

Pension de famille du Lion-d'Angers (49) © DR

Avec 9 Agences régionales, dont 5 dotées d'actions propres (Boutiques Solidarité, Relais Social, Pension de famille, Espace Solidarité Habitat), 170 salariés et plus de 250 bénévoles, la Fondation est au cœur des problématiques du mal-logement et apporte des réponses au plus près des besoins des personnes en difficulté. Dans un contexte de crise encore très marqué qui continue de fragiliser les plus modestes, et qui touche de plus en plus la classe moyenne et le tissu associatif, elle développe des actions de financement et de conseils. La Fondation fait également entendre sa voix auprès des pouvoirs publics et est force de propositions dans les débats politiques afin de réduire les inégalités en matière de logement.

Participer à la Solidarité Internationale

3 206 047 €

Amélioration des conditions de vie au Sri Lanka, lutte contre la précarité énergétique dans les pays froids d'Asie, ou programmes expérimentaux en Guinée Bissau et Burkina Faso… avec 40 projets soutenus dont 6 programmes financés sur le long terme, la Fondation a été présente dans 29 pays en 2015 et a permis d'améliorer l'habitat et le quotidien de dizaines de milliers de personnes, adultes et enfants, parmi les pauvres de la planète. À l'instar de la lutte contre la précarité énergétique menée dans le cadre du programme "Toits d'abord", la Fondation soutient des actions en Asie où les températures sont extrêmes pour améliorer les conditions d'habitat au Tadjikistan, en Afghanistan ou au Ladakh.

Au Sri Lanka, en Bosnie et à Madagascar, des programmes d'amélioration d'habitats financés avec l'aide de la Fondation.

© FAP

« C'est la première fois qu'on parle de nous en positif ! »

© DR

Réduire les inégalités, lutter contre l'exclusion sous toutes ces formes, favoriser la mixité sociale et changer le regard sur les habitants et les quartiers défavorisés… C'est le pari de "VRAC", un projet soutenu dès son origine par la Fondation.
En groupant des commandes, en réduisant les intermédiaires, en favorisant les producteurs locaux, cette initiative lancée en 2014 permet aux habitants des quartiers lyonnais en difficulté de consommer des produits de qualité sans se ruiner.
« L'idée est née en 2013 d'un constat : quand on n'a pas beaucoup d'argent, on consomme ce qu'il y a de moins cher, au détriment de la qualité et de la santé. "VRAC" a pour but de réduire les inégalités en matière de consommation », note Boris Tavernier, fondateur du projet.
En quelques années, "VRAC" a ouvert des permanences de prises de commande dans plusieurs centres sociaux lyonnais ainsi qu'à Vaux en Velin, Villeurbanne, Venissieux…
« Franchement, ce qui me touche beaucoup, c'est que VRAC nous a pris en considération, nous les pauvres des quartiers sensibles. C'est quelque chose d'inédit. Maintenant, on parle de nous de manière positive ! Dans nos quartiers, il existe plusieurs formes d'injustice. Ne pas pouvoir manger de bons produits pour la santé, c'est une injustice que nous pouvons enfin combattre », explique Amaria, bénévole et bénéficiaire de l'association.
Chacun choisit les produits dont il a besoin et les quantités qui lui sont nécessaires. Deux semaines plus tard, les personnes reviennent pour la distribution et le passage du vrac au détail se fait avec les habitants. Café, chocolat, beurre, huile, comté, fruits…le panier moyen pour des produits de qualité est de 20 à 30 euros. Des visites sont organisées par VRAC afin que les habitants puissent découvrir les sites de production de la région et rencontrer les producteurs.
Des centaines d'habitants viennent aujourd'hui sur place, sans qu'aucun critère ni justificatif ne leur soit demandé. Des réunions d'information et de dégustation sont organisées pour sensibiliser les familles, particulièrement les femmes.

Promouvoir les habitants **1 451 060 €**

Pour la Fondation, le logement et le "vivre-ensemble" sont essentiels dans la vie des familles. En 2015, la Fondation a apporté son soutien à **56 projets** dans les quartiers populaires, dont 11 projets pour lutter contre les discriminations.
La proximité avec ceux qui rencontrent des difficultés et se battent au quotidien pour faire entendre leur voix s'accompagne d'une présence plus forte de la Fondation dans l'espace public (ANRU) et dans des manifestations régionales aux côtés des habitants et des personnes hébergées exclues du logement et de la société.

Reprendre pied par des actions culturelles

© DR

Villeurbanne (69), des habitants acteurs de leur cadre de vie.

Étudier, proposer, sensibiliser

3 726 137 €

Au-delà de la production de son Rapport annuel sur l'État du mal-logement en France (8 000 exemplaires en 2015), de sa présentation nationale et de ses 18 déclinaisons régionales, le secteur Études et Recherches publie de courtes analyses qui alimentent des actions de communication de la Fondation. Depuis mi-2014, la Fondation s'est dotée d'un responsable Europe, chargé de mener un travail de défrichage du terrain européen. La Fondation est régulièrement sollicitée pour donner son point de vue sur les problématiques de logement et d'exclusion. Ces sollicitations sont pour la Fondation l'occasion de mettre au service des collectivités locales, des institutions, des associations ou des média sa connaissance de l'exclusion et de relayer la parole des populations défavorisées.

La campagne de sensibilisation 2015 "En CDI mais SDF" lancée fin novembre a été affichée sur plus de 13 000 faces (contre 11 948 en 2014) sur tout le territoire, y compris à La Réunion. La 2e édition du projet "Abbé Road" a fortement marqué l'année, soulignant la priorité donnée par la Fondation à la sensibilisation des jeunes publics.

© FAP

Pose de la première pierre de la Communauté Emmaüs de Peltre (57), en présence de l'abbé Pierre et de Raymond Etienne, Président de la Fondation.

Présentation du 20e rapport sur l'État du mal-logement en France...

© Ljubisa Danilovic

© DR

... un des visuels de la campagne de sensibilisation...

© FAP

... et signature d'une pétition pour le logement des jeunes.

Les Relations avec le mouvement Emmaüs

Au même titre que d'autres partenaires, les organismes du mouvement Emmaüs figurent parmi les bénéficiaires de prêts ou de subventions de la Fondation Abbé Pierre pour leurs actions permanentes de lutte contre le mal-logement, voire d'aides prenant la forme de souscriptions au capital, comme pour Emmaüs Habitat (SA Hlm).

En 2014/2015, la Fondation leur a attribué 3 772 millions d'euros pour les projets d'accueil et d'hébergement, 845 milliers d'euros pour la réhabilitation de l'habitat des compagnons et 267 milliers d'euros pour la solidarité internationale. Elle a également réglé 202 milliers d'euros de facturations diverses (maraudes, salaires, Centre de mémoire Abbé Pierre à Esteville en Normandie...)

Actions innovantes

807 900 €

La Fondation maintient son soutien aux actions novatrices en matière de résorption du mal-logement et de lutte contre les exclusions. En 2015, elle a fait le choix de soutenir 35 projets en partenariat avec 27 associations. Ils concernent l'hébergement dans le cadre de logements privés et/ou sociaux : logements dédiés aux familles déboutées du droit d'asile, accès au logement des personnes à la rue, accueil et accompagnement vers et dans le logement de droit commun ; l'accompagnement des personnes en situation de bidonvilles et les co-propriétés en difficulté : permanences d'accueil et accompagnement aux droits, auto-réhabilitation accompagnée, actions de diagnostic et de résorption des situations de mal-logement.

© DR

© Seb ! Godefroy

Sortir les personnes de leur situation de mal-logement

Aider dans l'urgence

293 250 €

© FAP

Maraude à Metz,...

Durant l'hiver 2014/2015, la Fondation a souhaité, par le biais de son budget fonds d'urgence, continuer à financer des actions qui permettent aux Boutiques Solidarité d'accueillir les personnes à la rue dans des conditions adaptées : extensions d'horaires le soir et le week-end, chambres d'hôtel… Mais elle a financé également des interventions ponctuelles (réparation de chaudière, maraudes…) sur tout le territoire et à l'étranger (habitat dégradé, suite à des catastrophes naturelles) qui ont permis aux personnes et familles de résister face à l'insuffisance de la puissance publique. En 2015, la Fondation a financé 12 projets de cette sorte.

... accueil dans un centre d'hébergement...

... et Boutique Solidarité de Mulhouse.

© DR

La gestion locative

690 814 €

Expertise, gestion, location, achat, vente… La gestion locative analyse la faisabilité sociale des biens issus des legs et donations que la Fondation reçoit, afin de les valoriser.

Les biens recueillis, à la suite de legs ou de donations, sont pour l'essentiel des logements en copropriété et des maisons, de plus en plus fréquemment assorties de terres à culture et de bois.

Bilan simplifié et suivi des ressou

ACTIF (en K€)	Montants nets 30/09/2015	Montants nets 30/09/2014
Immobilisations incorporelles	33	113
Immobilisations corporelles	17 939	16 195
Immobilisations financières	11 773	5 962
Total Actif immobilisé	**29745**	**22 271**
Stocks et autres créances	2 862	3 509
Valeurs mobilières de placement	30 455	38 330
Disponibilités	2 969	3 297
Charges constatées d'avance	453	755
Total Actif circulant	**36 738**	**45 891**
TOTAL ACTIF	**66 483**	**68 162**

PASSIF (en K€)	Montants nets 30/09/2015	Montants nets 30/09/2014
Fonds associatifs	7 247	7 247
Réserves	30 010	31 020
Report à nouveau	0	1 151
Résultat de l'exercice	- 5 480	- 2 161
Total Fonds propres	**31 776**	**37 257**
Total provisions et fonds dédiés	**2 210**	**2 182**
Emprunts et dettes assimilées	1 111	1 901
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 307	1 247
Dettes fiscales et sociales	2 887	2 538
Dettes sur immobilisation	336	222
Autres dettes et trésorerie	26 315	22 257
Produits constatés d'avance	540	560
Total Dettes	**32 496**	**28 724**
TOTAL PASSIF	**66 483**	**68 162**

L'ACTIF

À l'actif, les faits majeurs sur l'exercice sont les suivants :

• **Les travaux du siège rue de Romainville** ont été finalisés en fin exercice (mais non encore réceptionnés du fait de quelques retards dans la mise en service de certaines fonctionnalités) et la Fondation a fait l'acquisition d'un local rue de Crimée à Marseille dans lequel des travaux sont à prévoir afin de mener à bien un projet de Boutique Solidarité innovante. Ces travaux et achats augmentent les immobilisations corporelles de plus de 1,7 M€ (enregistrés dans les immobilisations en cours du fait des travaux).

• À la suite de **la création de la société Fondation-Abbé-Pierre-Investissements-solidaires (SOLIFAP)**, la Fondation a versé le solde du capital qu'elle s'était engagée à y investir, soit 5,5 M€ en 2014-2015 (sur 6 M€), dont 402 000 M€ correspondent à des apports en biens immobiliers. Cet investissement augmente les immobilisations financières du bilan.

L'actif dit "circulant" figure pour 36,7 M€, principalement consitué par les 30 M€ de valeurs mobilières de placement.

LE PASSIF

Les fonds propres de la Fondation (31,8 M€) sont constitués en 2 parties :

• **les fonds associatifs** pour 7,2M€ ;

• **les réserves** pour plus de 30 M€ qui comprennent :

- "la réserve pour projet associatifs" de 11 M€ planifiées pour être totalements engagées sur des actions et des investissements d'envergure liés aux missions sociales de la Fondation sur le plan stratégique 2012/2016 ;
- "la réserve pour développement et investissement social", pour 19M€ qui est principalement destinée au financement d'investissements solidaires en lien avec la lutte contre le mal-logement ;

diminués du **résultat de l'exercice** de -5,5 M€.

Les dettes au passif du bilan représentent 32,5 M€, dont 23,3 M€ de subventions à payer : il s'agit d'aides financières votées par le Bureau de la Fondation et non encore versées à la date de clôture de l'exercice, en raison des décalages sur les périodes des projets financés.

Certification. Chaque année, les comptes sont contrôlés et certifiés réguliers et sincères par le cabinet de commissaires aux comptes KPMG.

Transparence. Toutes les informations publiées dans ce rapport financier synthétique « L'essentiel des actions et comptes » sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2014/2015, disponibles sur notre site internet : **www.fondation-abbe-pierre.fr** ou obtenues gratuitement sur simple demande écrite : **Service donateurs Fondation Abbé Pierre - 3, rue de Romainville – 75019 Paris**

rces collectées auprès du public

EMPLOIS (en K€)			RESSOURCES (en K€)		
Total des emplois réalisés au compte de résultat		dont affectation des emplois financés par l'AGP*	Total des ressources au compte de résultat		dont ressources issues de l'AGP*
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		**14 061**
Missions sociales	40 648	38 142	Ressources collectées auprès du public	40 170	40 170
dont réalisées en France	*37 442*	*34 936*	*dons et legs collectés*	*37888*	*37888*
dont réalisées à l'étranger	*3 206*	*3 206*	*autres produits liés*	*2 281*	*2 281*
Frais de recherche de fonds	4 534	4 461	Autres fonds privés (mécénat)	2 060	
Fonctionnement et communication	4 315	3 088	Subventions publiques	557	
			Autres produits de l'activité et financiers non liés à l'AGP*	1 203	
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	**49 497**		**I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat**	**43 990**	
II - Dotation aux provisions	165		II - Reprise des provisions	56	
III - Engagement à réaliser sur ressources affectées	0		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	136	
			IV - Variation des fonds dédiés		136
			V - Insuffisance de ressources de l'exercice	5 480	
VI - Total général des emplois	**49 662**		**VI - Total général des ressources**	**49 662**	**40 306**
Acquisition des immobilisations		1 829			
Neutralisation des dotations aux amortissements		280			
VII - Total des emplois financés par l'AGP*		**47 241**	**VII - Total des emplois financés par l'AGP***		**47 241**
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		**4 126**

*AGP : appel à la générosité du public

Suivi du solde des ressources collectées auprès du public

- Le solde des ressources collectées auprès du public et non encore utilisées en début d'exercice se chiffrait à 11,1 M€.
- Les ressources provenant de la générosité publique (collecte de dons, legs, donations et assurances-vie, ainsi que la quote-part des produits liés à l'AGP*), représentent 40,2 M€, soit 91% des ressources totales de la Fondation. Les emplois financés par l'AGP* sont eux de 47,2 M€.
- Ce sont donc 7 M€ qui ont été consommés sur les ressources issues de l'AGP*, ce qui porte à 4,1 M€ le solde des ressources collectées auprès du public et non encore utilisées.

Don en confiance. Organisme de contrôle du don en confiance, le Comité de la charte s'assure que la Fondation Abbé Pierre, qui en est membre depuis 1997, respecte sa charte de déontologie : fonctionnement régulier et transparent, gestion rigoureuse et désintéressée, actions de communication et de collecte de fonds irréprochables, transparence financière.

Appréciations générales du contrôleur du Comité de la charte :

« La communication et les actions de collecte sont le reflet des valeurs que la Fondation porte et des missions qu'elle s'est assignée. Cette communication est sincère et précise. (...) Elle s'effectue dans le respect du public, dans celui de la dignité des personnes et dans celui des règles qui régissent la protection des données à caractère personnel. (...) La Fondation Abbé Pierre est une organisation qui pratique la transparence financière. Cette pratique s'applique à L'essentiel, un document qui reprend les principales données comptables de l'exercice et décrit les principales missions sociales conduites. »

« Mes amis, je vous en conjure, continuez à nous soutenir pour que la raison et la justice l'emportent. Pour qu'enfin les hommes, les femmes et les enfants sans logis ou mal logés puissent avoir un vrai logement et cesser d'être dans la souffrance, laissés pour compte de la société. »

Abbé Pierre

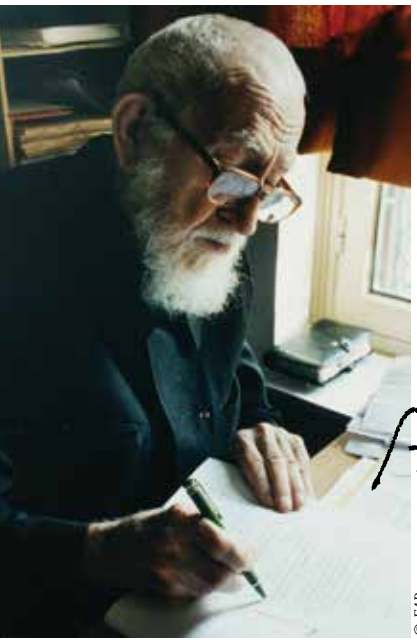

© FAP

Nos fondements

Fidèle à son esprit, la Fondation Abbé Pierre poursuit le combat de son fondateur :

› **elle lutte** pour que chacun puisse avoir un toit où vivre dignement ;

› **elle accueille et oriente** les personnes en difficulté de manière inconditionnelle ;

› **elle s'insurge** contre toutes les formes d'injustice et de discrimination dans le logement ;

› **elle participe au débat public,** (publication de son Rapport annuel sur l'État du Mal-Logement en France), rappelant sans relâche à ceux et celles qui nous gouvernent leurs responsabilités en termes législatifs (lois SRU, Dalo…), économiques (aides au logement, construction de logements accessibles…) et sociaux (hébergements d'urgence, structures d'accueil…).

Le bénévolat une ressource diversifiée à hauteur de 33 139 heures

En 2015, la Fondation a eu recours au service de 160 bénévoles, au siège comme dans ses Agences régionales. Ils assurent des fonctions d'accueil et d'écoute de personnes et des familles en difficulté et soutiennent également les équipes de salariés au sein des différentes directions et structures. Pour 2015, ce bénévolat représente 29 519 heures effectuées qui sont valorisées à 394 964 € (sur la base du SMIC horaire chargé). Le temps des heures de bénévolat et de déplacement des administrateurs et auditeurs de la Fondation, en dehors des heures de Bureau et de Conseil d'administration, est estimé à 3 650 heures. Il ne fait pas l'objet d'une valorisation au compte de résultat et au compte d'emploi des ressources.

© FAP

à Nice, Odile, bénévole à l'écoute des Roms.

Supplément édité par la Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés. Service Donateurs, tél : 01 55 56 37 25 ; mail : service.donateurs@fondation-abbe-pierre.fr
ISSN : N° 1245 - 3420 / Publication trimestrielle / Commission paritaire N° 0518 H89713